



SECTION
INDRE
ET LOIRE

SECTION F.O.-DGFIP 37

DDFIP INDRE ET LOIRE
94 Boulevard Béranger
37 032 TOURS CEDEX 1
Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26

Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr
Site de la section : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/>

Compte rendu du CDAS du 3 juillet 2015

Ordre du jour :

- approbation du procès-verbal de la réunion du 23 avril 2015
- adoption du nouveau règlement intérieur du conseil départemental de l'action sociale
- compte-rendu d'activité 2014 de l'action sociale
- compte-rendu annuel du service social
- retour du questionnaire sur le service d'aide aux devoirs
- convention sur le logement prioritaire ou d'urgence
- participation aux CAL pour acheminement des retraités au voyage groupe
- information sur l'action sociale
- informations sur le service social
- questions diverses

I/ approbation du procès-verbal de la réunion du 23 avril 2015

II/ adoption du nouveau règlement intérieur du conseil départemental de l'action sociale

III/ compte-rendu d'activité 2014 de l'action sociale

- présentation des dépenses de fonctionnements qui correspondent aux frais de missions (stages, déplacements...), à l'affranchissement et aux dépenses de fournitures
- présentation des dépenses de médecine : produits pharmaceutiques, examens complémentaires et fournitures diverses
- effectifs concernés par l'action sociale au 31 décembre 2014 :
 - 983 actifs soit une diminution de 3,3% par rapport à 2013 (-33)
 - 1326 retraités soit une augmentation de 4% (+ 51)
- nombre d'enfants concernés par âge :
 - 0-3 ans : 51 contre 62 en 2013
 - 4-12 ans : 262 contre 285 en 2013
 - 13-14 ans : 84 contre 82 en 2013
 - 15-17 ans : 140 contre 133 en 2013
- nombre de berceaux pour les 0-3 ans : 27 dont 10 à Tours centre, 4 sur Tours Nord et 3 sur St Avertin

- présentation de la restauration collective : - 1 Restaurant InterAdministratif
 - 2 restaurants financiers
 - 4 restaurants conventionnés
 Au RIA : 62 015 repas servis contre 65 334 en 2013 dont 38 544 bénéficiant de la subvention de 1,21 € attribué aux agents dont l'indice est < à 466 .
- Titres restaurants : en 2014 : 58 259 titres nominatifs et 808 titres anonymes ont été distribués.
- Aides et prêts :
 - aide à l'installation
 - prêt amélioration habitat
 - prêt équipement du logement
 - prêt adaptation du logement
 - aide à la propriété
 - prêt immobilier complémentaire
 - prêt logement étudiant
- Vacances familles : 298 familles en ont bénéficié en 2014 contre 391 en 2013 ; au niveau national, la tendance est à la baisse.
- Vacances enfants : en 2014, 126 enfants sont partis
 - 15 en hiver
 - 35 au printemps
 - 48 en juillet
 - 28 en août
- Baisse du nombre de subventions pour séjours d'enfants (centres aérés, colonies, séjours scolaires ...)

IV/ compte-rendu annuel du service social

En 2014, 73 personnes ont été accompagnées : ce qui correspond à 297 entretiens et 506 actes. Les problèmes rencontrés concernent essentiellement le budget et la vie familiale. Pour 2015, l'aide pécuniaire peut permettre de rembourser en priorité les dettes fiscales.

V/ retour du questionnaire sur le service d'aide aux devoirs

303 familles ont reçus le questionnaire. Cela concernait 555 enfants de 6 à 19 ans. Le service a reçu 36 réponses dont 27 pour ce nouveau service et 8 contre. Cela concerne essentiellement des enfants au collège. Toutefois, pas de possibilité de demander une participation aux familles. A ce jour, projet non validé : une réflexion pourra être engagée sur un système alternatif.

VI/ convention sur le logement prioritaire ou d'urgence

La convention a été signée. Elle est effective depuis le 1er juin 2015 ; elle concerne un studio situé rue Édouard Vaillant à Tours. Le coût mensuel de 458,30 € peut être pris en charge par la délégation en cas de logement d'urgence. En cas de logement prioritaire (demandes gérées par l'action sociale), le loyer est payé par l'agent bénéficiaire.

VII/ participation aux CAL pour acheminement des retraités au voyage groupe.

Le voyage proposé aux retraités par la délégation 37 n'a pas pu avoir lieu en raison d'un effectif trop petit.

C'est pourquoi, 4 personnes ont pu se rattacher au voyage organiser par le département de la Vienne. Cependant, le point de ralliement étant situé à Chatellerault, les CAL (Crédits d'Actions Locales) prendront exceptionnellement à leur charge 50 % du coût de l'acheminement soit 180 € .

VIII/ information sur l'action sociale

- Sorties au Marais Poitevin : 1er voyage : 34 adultes, 16 enfants
2nd voyage : 27 adultes, 7 enfants et 7 retraités
- Sorties à Vaux le Vicomte prévues en septembre et octobre : complètes
- CESU « Aide à la parentalité des 6-12 ans »

Ils concernent : la garde à domicile ou à l'extérieur, le soutien scolaire et l'accompagnement des enfants sur le trajet domicile/école.

Ces chèques emploi-services universels sont attribués sous conditions de ressources. La participation est variable.

Ce nouveau service est mis en place depuis le 1er janvier 2015.

Information sur www.chequedomicile.fr

- Titres restaurants dématérialisés : actuellement, phase d'expérimentation dans quelques départements jusqu'au 1er janvier 2016
- Journée de prévention santé prévue le 8 octobre.

Thème : « L'audition, parlons-en ! »

Vos représentants FO-DGFIP : Pascale CARRE et Ivan SAUVAGE